



# EQUITA

*Comité Régional d'Equitation Rhône-Alpes*

## Règlement Concours Equita Club Carrousel Equita Lyon 2014

### DISPOSITIONS GENERALES

Le **Comité Régional d'Equitation Rhône-Alpes** et **Equita** Concours organisent une compétition de Dressage Club pendant le salon Equita 2014.

Cette compétition est appelée **Equita Club Carrousel**.

Elle se déroulera **jeudi 30 octobre 2014** sur la piste nommée « Carrière EQUITA ».

Ce concours est réservé aux clubs affiliés à la FFE par le CRE Rhône-Alpes.

La compétition se déroulera sur la reprise **CLUB CARROUSEL** définie au règlement de la FFE.

La reprise sera jugée selon le règlement national.

### QUALIFICATIONS

**Chevaux/poneys** : Selon les normes du règlement FFE Compétition Club.

**Cavaliers** : Selon les normes du règlement FFE Compétition Club.

Les cavaliers ne devront pas être titulaires d'une licence compétition Amateur ou Pro en Dressage ou dans d'autres disciplines en 2013 et 2014. Le cavalier engagé dans une équipe doit disposer d'une licence compétition division Club 2014 ou 2015 délivrée par l'établissement pour lequel il concoure, la licence compétition club étant le justificatif.

Huit équipes représentant respectivement leur département seront sélectionnées.

La Commission de Dressage du Comité Régional d'Equitation Rhône-Alpes a la charge de l'organisation de cette sélection selon les critères suivants :

**Un concours Club Carrousel est organisé le 05 octobre 2014 au Parc du Cheval à Chazey-sur-Ain.**

**La reprise sera exécutée sur un rectangle de 40m x 20m.**

A l'issue du classement final du concours, il sera établi un classement des équipes tous départements confondus. On retiendra la meilleure équipe de chaque département pour constituer la sélection des huit équipes.

Au cas où un ou plusieurs départements ne seraient pas représentés, les équipes restant à sélectionner pour parvenir au nombre de huit, le seront sur la base du classement établi tous départements confondus.

En cas de forfait d'une équipe sélectionnée pour la finale **Equita Club Carrousel**, l'équipe entrant dans la sélection à sa place sera l'équipe suivante du même département. En cas de manque de représentativité de ce département, le bénéfice de la sélection ira à l'équipe suivante la mieux placée dans le classement général.

En cas de forfait d'un couple (cheval-poney et/ou cavalier) d'une équipe sélectionnée pour la finale d'**Equita Club Carrousel**, le couple « réserviste » préalablement désigné pourra le remplacer.

A l'issue de la sélection, il sera établi la liste complète des 8 équipes ainsi que les couples « réservistes ».

## **ENGAGEMENT**

240 € par équipe comprenant les engagements des quatre couples et 20 entrées au salon.

L'organisateur

de la compétition est Equita Concours.

La clôture des engagements est fixée au lundi 27 octobre 2014.

**Le nombre de couples (cavalier / cheval-poney) participant au carrousel est fixé à 4.**

## **REGLEMENT**

L'épreuve sera courue selon le règlement FFE en vigueur.

Le nombre de couples (cavalier / cheval ou poney) est fixé à 4 spécifiquement pour l'Equita Club Carrousel. La reprise devra être présentée costumée.

Le carrousel est une épreuve par équipe, libre, en musique qui doit inclure les trois allures et au moins un arrêt et un salut final.

### **Rappel Règlement FFE**

Le carrousel commence dès que le premier poney/cheval entre en piste et se termine lorsque les concurrents ont terminé de saluer. Seuls les couples cavalier/poney ou cheval sont autorisés à entrer sur la piste : ni matériels, ni piétons, ni décors. La sortie d'un couple de la carrière en franchissant la lice n'est pas éliminatoire mais pénalisée à l'appréciation du jury en fonction de l'influence de cette sortie sur la présentation. Le chef de reprise doit lever la main pour signaler au jury le départ de la musique. La musique doit être fournie par l'équipe sur CD identifié avant le début de l'épreuve. Prévoir 2 CD.

Le casque aux normes est obligatoire dès lors que le cavalier est en selle dans l'enceinte du concours, sur les allées, sur les terrains d'entraînement et sur la piste de présentation.

Conformément au règlement fédéral, le port de la cravache en piste est autorisé (1,20 m au maximum).

Un poney / cheval qui sort en A, piste non fermée, est pénalisé d'une erreur de tracé et il en est tenu compte en note de soumission.

## **PISTE**

La reprise sera exécutée sur un rectangle de **40m x 20m**.

## **CLASSEMENT**

Un classement avec remise des prix est établi à l'issue de la compétition.

Le classement est fait sur l'équipe qui représente le club. Les lots seront offerts au club avec remise de plaques et flots individuels pour chaque participant.

## **RECLAMATIONS**

Auprès de la FFE pour le déroulement et classement de l'épreuve.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- **Gérard MEDOLAGO** : 06 84 80 24 06

- **Jean-Pierre Blache** : 06 80 13 91 42